

- 16 juillet 2018
- La Tribune
- CAMILLE DAUPHINAIS-PELLETIER cdauphin@latribune.qc.ca

Le MCI s'arme de nouvelles études

SHERBROOKE — Le groupe Memphrémagog Conservation inc. (MCI) a bonifié son budget cette année pour pouvoir contribuer à une étude sur l'arrivée d'eau des États-Unis dans le lac Memphrémagog, ainsi qu'à une étude sur la situation des poissons dans le lac. Ce sont 310 000 \$ qui seront dépensés par l'organisme en 2018-2019, alors que son budget annuel tourne habituellement autour de 100 000 \$.

C'est ce qui est ressorti de l'assemblée générale annuelle du MCI, qui s'est tenue samedi. Il faut dire que parmi les 600 membres que compte l'organisation, nombreux sont ceux à être préoccupés par le projet d'expansion du site d'enfouissement de Coventry, au Vermont. « C'est 72 % de l'eau qui passe dans le lac Memphrémagog qui vient des États-Unis, et le site de déchets Coventry est à côté de la rivière Black, qui est le principal fournisseur d'eau du lac. Nous sommes donc très préoccupés par ce projet », rappelle le président du MCI, Robert Benoit, qui suit le dossier depuis 2004.

C'est surtout les déversements de lixiviat (le liquide qui s'écoule des montagnes d'ordures) qui inquiètent le MCI. Si le lac Memphrémagog est une source d'eau potable importante pour 180 000 citoyens de la MRC de Memphrémagog et de Sherbrooke, aux États-Unis, il n'est pas considéré comme un plan d'eau potable, et les normes concernant les eaux qui s'y écoulent sont donc plus faibles.

« L'usine d'épuration où le lixiviat est acheminé n'est pas adéquate pour traiter les 86 000 produits chimiques, le plomb et tous les métaux lourds qui se déposent dans le lac », avance M. Benoit. « Coventry a fait la demande à l'organisme au Vermont qui est l'équivalent du BAPE au Québec pour agrandir son territoire de 50 acres, ce qui est immense. Ils veulent pouvoir continuer à amasser 500 000 tonnes de déchets par année, ce qui équivaut à un minimum de 71 000 camions de déchets », dit-il.

La Ville de Sherbrooke, celle de Magog ainsi que la MRC de Memphrémagog ont engagé des avocats pour suivre cette affaire. « On joint notre parole à eux et on les encourage à ne pas baisser les bras devant ce grand problème », ajoute M. Benoit.

Parmi les autres problématiques soulevées à l'AG : la présence de bateaux utilisés pour faire du wakeboard, qui génèrent de grosses vagues. Leur utilisation est tout particulièrement néfaste dans des secteurs comme celui de Fitch Bay, où l'eau est peu profonde, ce qui remue les sédiments et encourage la prolifération de plantes aquatiques nuisibles sur le lac.

RÈGLEMENTS MODIFIÉS

Le MCI a par ailleurs profité de sa rencontre pour modifier légèrement ses règlements généraux. L'organisme existe depuis 51 ans, ce qui en fait l'un des organismes environnementaux les plus vieux au Québec – plus vieux même que les ministères de l'Environnement.

« On a tout simplement mis les règlements au goût du jour, en permettant par exemple la tenue de réunions par téléphone. On a aussi créé officiellement une nouvelle classe d'observateurs au CA, pour permettre par exemple à des jeunes de venir voir comment fonctionne un conseil d'administration dans le but de s'impliquer éventuellement », dit M. Benoit.